

LISTE DES TEMOINS DE MARIAGE

De Monsieur

De Mademoiselle

Nom* :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Profession :
Domicile :

Nom* :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Profession :
Domicile :

Nom* :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Profession :
Domicile :

Nom* :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Profession :
Domicile :

**Pour les femmes mariées ou veuves, nom de jeune fille suivi de son nom d'épouse.*

Afin d'éviter les erreurs dans la rédaction de l'acte, cette feuille doit être remplie de manière parfaitement lisible par les intéressés eux-mêmes.

Nota : Les témoins doivent être âgés de 21 ans révolus, sans distinction de sexe. Un mari et sa femme peuvent être témoins ensemble ; le père et la mère de l'un des futurs époux peuvent également être témoins si, en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement.